

**Zeitschrift:** Revue Militaire Suisse  
**Herausgeber:** Association de la Revue Militaire Suisse  
**Band:** 137 (1992)  
**Heft:** 1

**Artikel:** Lettre ouverte à quelques députés fédéraux (11 décembre 1991)  
**Autor:** Wächter, Hans  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-345168>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 30.03.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

## ***Le «cri de section» éreinté dans «La Liberté»...***

La réponse de l'auteur

Il m'a toujours semblé que les gens des médias se scindaient en deux catégories: les journalistes et les journalisteux.

J'en ai eu la confirmation à la suite de la publication d'un livre, *Cri de section*, du reste parfaitement résumé dans le numéro d'octobre de la *RMS* sous le titre: «Le journal de bord d'une section de recrues; les jeunes gens face à leurs obligations militaires». Ce livre non seulement joue le rôle de «témoin privilégié» de toute la section Ayer de l'école de recrues d'été 1990 de Colombier, mais demeure également une réponse concrète aux attentes de dialogue entre la base de l'armée et ses hauts responsables, entre l'armée et le public.

La courroie de transmission entre ce livre et les lecteurs passant immanquablement (malheureusement parfois) par les médias, j'ai eu tout le loisir de constater l'impartialité de certains journalisteux.

Je repense, par exemple, amusé, à ce personnage qui, après plus d'une heure d'entretien, n'a toujours pas satisfait son désir d'entendre des informations fondées sur la polémique; il tente l'ultime parade qui

conclura son échec: «Mais enfin! Vous êtes bien d'accord d'affirmer que l'administration militaire n'est qu'une grande hypocrisie!»

Le paroxysme de cette campagne de dénigrement a été atteint par un article émanant de *La Liberté*. Bête, méchant, gratuit et blessant, l'article est signé par Magalie Goumaz, une stagiaire de rédaction manifestement hostile à l'armée. Ne ménageant pas ses sourires et des critiques à peine voilées à son rédacteur en chef, auteur d'une bonne préface de notre livre, elle tache pourtant les pages sérieuses de ce journal.

En isolant de leur contexte de petites phrases du livre piquées à la n'importe comment, en caricaturant certaines idées et en réduisant le contenu du livre à un «rien» sur plus de 147 lignes (elle est certainement payée à la ligne!) crachées de manière si venimeuse qu'on ne peut que s'interroger sur les motifs d'un tel règlement de comptes, M<sup>lle</sup> Goumaz a démontré toutes ses capacités de journaliste.

Lt Jean-Philippe Ayer

---

## ***Lettre ouverte à quelques députés fédéraux (11 décembre 1991)<sup>1</sup>***

Messieurs,

C'est avec un grand regret qu'en tant que citoyen bourgeois qui réfléchit, je dois revenir sur une déclaration du conseiller national Steinegger, président du Parti radical démocratique suisse. Parlant à la Télévision suisse alémanique des élections au

Conseil fédéral du 4 décembre, celui-ci affirmait: «Le chef du Département militaire se trouve entre (...) et ceux qui n'ont pas encore accepté la suppression du "Présentez armes!" et de la cavalerie.» Parmi ces citoyens-soldats visés, il se trouve certaine-

ment des personnes qui ne manifestent qu'une attitude intelligemment critique face à la réforme en cours de notre armée.

Il est vraiment triste qu'un député radical important – bien que d'autres parlementaires aient la même conviction – qualifie ainsi des compatriotes qui ne sont pas des traditionalistes invétérés et qui ne souhaitent ni la réintroduction d'une vieille forme de drill, ni la reconstitution de la cavalerie. Ces personnes, M. Steinegger, que vous avez traitées d'une manière blessante, ne sont pourtant animées que par le souci de sauvegarder le pays en tenant compte des principes suivants:

- Chaque Etat a besoin d'une force armée; le peuple suisse l'a confirmé en novembre 1989.
- Cette armée doit être capable de faire face à de nouvelles formes de conflits. Il faut qu'elle s'adapte aux conditions nouvelles et qu'elle soit judicieusement équipée et instruite. S'il fallait l'engager, il serait alors trop tard pour rattraper ce qui n'aurait pas été fait. Les solutions de facilité ne conviennent pas pour les cas de crise.
- Nos hommes ont le droit d'être engagés dans un conflit éventuel avec le meilleur matériel. Toute autre solution est irresponsable.
- Notre armée, qui était considérée à l'étranger, ne peut pas «avoir tout fait faux» depuis une année et demie, pour la seule raison que la commission Schoch inspirait les décisions.

Défendre de tels principes n'a rien à voir avec du conservatisme ou une attitude rétrograde. De si nombreuses personnes se montrent critiques vis-à-vis de la réforme de l'armée parce que:

- Il y a eu trop de gens, sans expérience du commandement et incapables de se faire une image réaliste de la guerre, qui ont été engagés dans les travaux préparatoires à la réforme de l'armée.
- Trop de gens, malheureusement aussi des politiciens bourgeois, travaillent à cette réforme avec la devise: «Maintenant, nous voulons montrer à ces "têtes" militaires que...»

- Il est incompréhensible que, concernant la durée des écoles de recrues, le chef de l'état-major général tienne davantage compte de l'avis de ses fils que des réflexions des spécialistes de l'instruction de base (commandants d'école, instructeurs d'unité, instructeurs techniques). Affirmer que les délais d'alerte, qui sont devenus plus longs, permettraient, si nécessaire, d'apporter les compléments nécessaires dans le domaine de l'instruction ne correspond tout simplement pas à la réalité.
- Les responsables du Département militaire se montrent très maladroits lorsqu'ils veulent réduire au silence des officiers de carrière compétents qui s'opposent d'une manière responsable à des solutions de facilité forcément impossibles en cas de guerre. Cela semble bien plus grave que le fait que les promesses de discussions faites par le chef du Département concernant «Armée 95» n'ont pas été tenues. A l'époque, on n'avait pas jugé nécessaire de mettre en évidence les raisons qui sous-tendaient cette attitude.

Pour terminer, permettez-moi de vous indiquer une opinion largement répandue selon laquelle il y a beaucoup trop de politiciens bourgeois qui se prononcent ouvertement pour des solutions militaires «confortables et bon marché». Les problèmes d'un éventuel engagement de guerre ne semblent plus présents dans leurs réflexions. Le souci d'expliquer à notre peuple le sens et les exigences d'une défense nationale, la volonté d'améliorer l'instruction dans nos écoles publiques semblent malheureusement avoir aussi disparu.

Veillez croire (...)²

Hans Wächter  
Stein am Rhein

<sup>1</sup> Conseillers aux Etats H. Huber, W. Loretan, E. Rüesch, K. Schüle, H. Uhlmann; conseillers nationaux E. Cincera, C. Blocher, P. Couchepin, W. Frey, O. Hess (TG), P. Hess (ZG), J.-F. Leuba, H.R. Nebiker, M. Reimann, W. Vetterli, E. Mühlemann.

<sup>2</sup> Traduction RMS.